

## **CONSEIL MUNICIPAL**

**SÉANCE DU MARDI 16 MARS 2021 - 18 H 30 -**

### **COMPTE-RENDU SOMMAIRE**

**Le Mardi 16 Mars 2021, le Conseil Municipal de CAUDRY, régulièrement convoqué par courrier du 10 Mars 2021, s'est réuni en séance sans public, Foyer A. Schweitzer, sous la présidence de Monsieur Frédéric BRICOUT, Maire.**

#### **Nombre de conseillers en exercice : 33**

**Membres présents (31) :** M. BRICOUT Frédéric, Maire ; Mme MERY-DUEZ Anne-Sophie, M. POULAIN Bernard, Mme BERANGER Agnès, M. BONIFACE Didier, Mme TRIOUX-COURBET Sandrine, M. RIQUET Alain, Mme THUILLEZ Martine, M. DOYER Claude, Mme RICHOMME Liliane, Adjoint au Maire ; Mme PLUCHART Claudine, Mme DAUCHET Martine, Mme PRUVOT Brigitte, M. CHMIELEWSKI Dominique, M. DEVIENNE Marc, M. MARIN Yves, Mme CHATELAIN Nathalie, M. DEUDON José, Mme VERIN Véronique, Mme NAVEZ Patricia, M. BALEDENT Matthieu, Mme MATON Audrey, M. HISBERGUE Antoine, M. ROUSSEAU Jérémy, Mme CAILLAUX Céline, M. BRULANT Damien, M. BAUDOUX Aurélien, M. COLLIN Denis, Mme DISDIER Mélanie, M. BAJODEK Alban, Mme DESREUMAUX Sophie, Conseillers Municipaux formant la majorité des membres en exercice.

#### **Membres absents ayant donné procuration (2) :**

M. DECALION Ismaël : procuration à M. DEVIENNE Marc

Mme DENIZON-LEVEAUX Violenne : procuration à Mme MERY-DUEZ Anne-Sophie

#### **Membre absent (0) :**

Est désigné secrétaire de séance : M. BAUDOUX Aurélien

#### **1. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JANVIER 2021**

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS,  
2 ABSTENTIONS – M. BAJODEK - MME DESREUMAUX**

#### **2. PROGRAMMATION DES ACTIONS 2021 DU CONTRAT DE VILLE**

→ Approbation de la programmation 2021 du Contrat de Ville ;

→ Autorisation accordée à Monsieur le Maire pour débloquer les crédits nécessaires pour couvrir la participation de la Ville dans chacune des actions ;

→ Autorisation accordée à Monsieur le Maire pour verser les subventions aux porteurs d'actions selon la répartition et la planning proposés.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

### **3. ACQUISITION D'UN TERRAIN SITUÉ RUE DU BASSIN DES EAUX CADASTRÉ SECTION AZ 355 p3 APPARTENANT A MME LELARGE MONIQUE**

Autorisation accordée à Monsieur le Maire pour :

- acquérir le terrain cadastré section AZ n° 355p3 à titre gratuit appartenant à madame LELARGE Monique, domiciliée 32 rue Charles Gounod- 78180 Montigny le Bretonneux.
- signer tous les actes afférents à cette affaire.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

### **4. CESSIION À MADAME HUGUETTE CARLIER DE LA PARCELLE AZ DP/1101 SITUÉE LE LONG DE LA PARCELLE AZ 1101, RUE EDOUARD VAILLANT**

Autorisation accordée à Monsieur le Maire pour :

- céder la parcelle AZ DP/1101 avec la construction moyennant le prix de 60,00 €, sachant que les frais de géomètre et les frais d'acte seront à la charge de l'acquéreur.
- signer tous les actes afférents à cette affaire

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

### **5. CLASSEMENT DE DIVERSES RUES ET CHEMINS DANS LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL**

→ Intégration dans le domaine public communal des voies et chemins suivants :

- Rue des Frères Lumière – longueur 255 ml, largeur 14 ml - Parcelles ZD 124, 99, 121, 104 et 88,
- Boulevard Henri Dunant (de la rue de Cambrai à la rue Henri Barbusse) longueur 290 ml, largeur 14 ml – parcelles AT 644, 649, 657, 652 et 461 –
- Rue Faidherbe, longueur 100 ml, largeur 3 ml - parcelle AS 747 -
- Impasse des Soupirs (de la rue Gambetta à la rue Chanzy), longueur 90 ml, largeur 14 ml- parcelles AR 586 et 1066
- Rue du Souvenir Français - contre - allée (le long de la rue du Souvenir Français), longueur 93 ml, largeur 5 ml - parcelle AP 954
- Parking rue du Cateau, 751 m2, largeur 24 ml - parcelles AO 799 et AO 801
- Parking du Cimetière 6.090 m2, largeur 34 ml – parcelles BE 488 et BE 686

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

### **6. RENFORCEMENT ET EXTENSION DU SYSTÈME DE VIDÉOPROTECTION**

→ Approbation du principe de renforcement et d'extension du système de vidéoprotection sur la voie publique de la commune, qui sera composé de 20 caméras, d'un réseau de transmission hertzien, d'un enregistrement et d'un visionnage des images a posteriori pour lequel Monsieur le Maire sollicitera en vertu de sa délégation accordée par le Conseil Municipal, l'aide de l'État, par le F.I.P.D pour cet investissement au taux maximal de 50% selon le plan de financement ci-dessous :

Etat (F.I.P.D.) 95.240 € (50%) – Commune 95.240 € (50%), soit un total de 190.048 € HT soit 228.576 € TTC.

→ Autorisation accordée à Monsieur le Maire pour signer tous documents administratifs et financiers relatifs à cette opération.

**ADOPTÉ À LA MAJORITÉ  
1 CONTRE : MME DESREUMAUX**

## **7. DISPOSITIF D'AIDES A LA SÉCURISATION DES ROUTES DÉPARTEMENTALES EN AGGLOMÉRATION (ASRDA)– ROUTE DE CLARY**

→ Approbation de la réalisation des travaux de sécurisation des traversées piétonnes de la route de Clary d'un montant estimatif de 15 977 € HT soit 19 172,40 € TTC, pour lesquels Monsieur le Maire sollicitera une subvention au titre de l'Aide à la Sécurisation des Routes Départementales en Agglomération pour un montant de 5 000 €.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

## **8. PERSONNEL COMMUNAL – MODIFICATION DES CONDITIONS D'ATTRIBUTION DU RÉGIME INDEMNITAIRE TENANT COMPTE DES FONCTIONS, DES SUJETIONS, DE L'EXPERTISE ET DE L'ENGAGEMENT PROFESSIONNEL (R.I.F.S.E.E.P) – TECHNICIENS TERRITORIAUX**

→ Application des nouveaux plafonds d'I.F.S.E et de C.I.A. pour les cadres d'emplois des techniciens territoriaux : à compter du 1<sup>er</sup> avril 2021,  
→ Les critères d'attributions énoncés en séance sont retenus.  
→ Les critères d'abattements proposés en séance en cas de maladie et de sanctions disciplinaires sont retenus.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

## **9. CRÉATION DU PÉRIMÈTRE DE SAUVEGARDE DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT DE PROXIMITÉ ET INSTITUTION D'UN DROIT DE PRÉEMPTION SUR LES FONDS ARTISANAUX, BAUX COMMERCIAUX EN CENTRE-VILLE**

→ Création d'un périmètre de sauvegarde du commerce et de l'artisanat et validation de son périmètre tel que proposé en séance,  
→ Institution à l'intérieur de ce périmètre d'un droit de préemption sur les fonds artisanaux, les fonds de commerce et les baux commerciaux,  
→ Autorisation accordée à Monsieur le Maire, ou à défaut son représentant, pour signer tous les documents se rapportant à cette affaire.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

## **10. SYNDICAT MIXTE D'AMÉNAGEMENT DU BASSIN DE L'ERCLIN – RETRAIT DE LA COMMUNE DE BÉTHENCOURT ET ADHÉSION DE LA COMMUNE D'HONNECHY TOUTES DEUX POUR LA COMPÉTENCE RUISSELLEMENT ET ÉROSION DE SOLS**

**AVIS FAVORABLE ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

## **11. DÉROGATION A LA RÈGLE DU REPOS DOMINICAL SOLLICITÉE PAR LA SOCIÉTÉ SOCODA/ADN**

→ Avis favorable à la demande de dérogation au repos dominical sollicitée par la société SOCODA / ADN pour les dimanches 13 Juin, 19 Septembre et 17 Octobre 2021.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

## **12. APPROBATION DE LA DÉCLARATION DE PROJET POUR L'EXTENSION DE LA ZONE COMMERCIALE DE CAUDRY, EMPORTANT MISE EN COMPATIBILITÉ DU PLU**

→ Approbation de la mise en compatibilité du PLU de CAUDRY afin de permettre la réalisation du projet d'intérêt général d'extension de la zone commerciale, conformément à l'article L153-58,2° du Code de l'Urbanisme.

**ADOPTÉ À LA MAJORITÉ**  
**2 ABSTENTIONS : M. COLLIN – M. BAJODEK**  
**2 CONTRES : MME DISDIER – MME DESREUMAUX**

## **13. RÉTROCESSION DE TERRAINS NÉCESSAIRES A L'AGRANDISSEMENT DU ROND POINT LECLERC/ BRICOMARCHÉ**

Cessions à l'euro symbolique, par les propriétaires, des parties nécessaires à la création de l'agrandissement du Rond-point Leclerc / Bricomarché, boulevard du 8 mai 1945 :  
(Parcelle AI 546P de 172 m<sup>2</sup> - Parcelles AM 181p de 18 m<sup>2</sup> et AM 182p de 70 m<sup>2</sup> - Parcelle AM 176p de 246 m<sup>2</sup> - Parcelle AI 548p de 233 m<sup>2</sup>)

→ Autorisation accordée à Monsieur le Maire pour signer tous les actes afférents à cette affaire.

**ADOPTÉ À LA MAJORITÉ**  
**1 ABSTENTION : MME DISDIER**  
**1 CONTRE : MME DESREUMAUX**

## **14. MOTION CONTRE LA RÉDUCTION DES EFFECTIFS DU CONSEIL DES PRUD'HOMMES DE CAMBRAI**

→ Le Conseil Municipal de Caudry est opposé à tout projet de réforme de la carte prud'homale qui aurait pour conséquence une baisse des effectifs du Conseil des prud'hommes de Cambrai.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS**  
**1 ABSTENTION : M. BAJODEK**

## **14. RAPPORT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2021**

Débat sur la présentation du ROB.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

### **INFO 1 : COMMERCE DE PROXIMITÉ, AIDE À LA DÉCORATION DE VITRINE DE NOËL**

→ 10 dossiers ont été déposés, vérifiés et validés par la commission « commerce »  
Montant total des différentes subventions : 1 115,38 €

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h00.



Le Maire,

Frédéric BRICOUT